

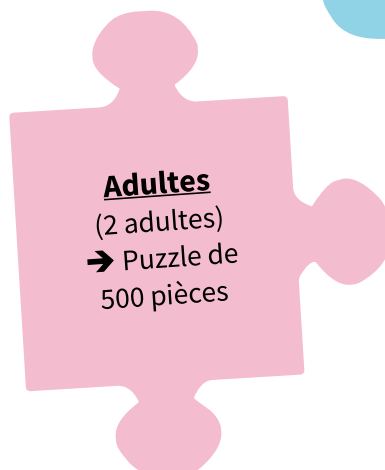
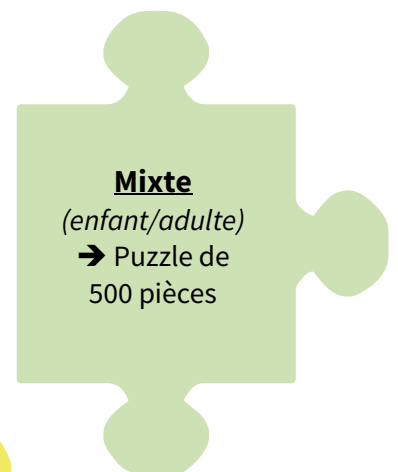
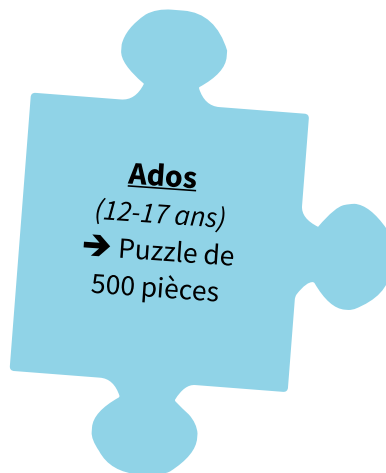
3^e concours interplanétaire de PUZZLE



Règlement du concours de puzzle 2023

Le Centre social Christine Brossier, situé à Sury-le-Comtal (42), organise **le samedi 4 mars 2023** un concours de puzzle. Celui-ci se déroulera à partir de 13h30 au Pôle associatif Jacques Clavier (1 C, rue des Grands Jardins – 42450 Sury-le-Comtal).

Modalités d'inscription : Les participants peuvent s'inscrire **avant le jeudi 23 février** et dans la limite des places disponibles. Frais d'inscriptions : voir en page 2. Les inscriptions se font par binômes, dans l'une des 5 catégories suivantes :



- ▶ Chaque équipe, **constituée de 2 joueurs**, devra faire preuve de rapidité et de concentration afin de réaliser un puzzle (strictement identique à celui de ses concurrents). Les gagnants seront ceux qui termineront leur puzzle en premier. **La durée du concours est de 2h45**. Il débutera à 14 heures et s'achèvera à 17h, avec une pause de 15h30 à 15h45.
- ▶ Tout binôme en catégorie « adultes » ayant déjà gagné un concours devra s'inscrire en catégorie « expert » (sauf en cas de changement de coéquipier).
- ▶ Le règlement impose aux équipes de ne pas continuer leur puzzle pendant la pause. Aucune aide extérieure aux équipes ne sera admise pendant toute la durée du concours.
- ▶ Chaque équipe repartira avec son puzzle (terminé ou non). Les premiers binômes de chaque catégorie seront primés.
- ▶ La remise des prix aura lieu vers 17h15.

IMPORTANT : Nous vous rappelons que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Frais d'inscription :

Ils s'élèvent, par binôme, à :

- Enfants : 14 €
- Ados : 16 €
- Enfant / Adulte : 16 €
- Adultes : 18 €
- Experts : 22 €

Contact : Pour tout renseignement contacter le centre social au 04 77 30 81 45 aux horaires d'ouverture ou par mail : accueil@centresocial-sp.fr

**IL EST RECOMMANDE DE S'INSCRIRE À L'AVANCE :
Nombre de places limité !**